



Résumé de la certification

Objectifs et contexte de la certification :

La certification vise la validation des compétences d'écoute (compréhension orale), de lecture (compréhension écrite), d'expression orale et d'expression écrite en anglais.

Ce dispositif permet d'attester l'acquisition d'un niveau de compétences linguistiques correspondant à un niveau du CECRL afin de le valoriser au niveau professionnel. En fonction du score obtenu au test, un niveau du CECRL (A2 ; B1 ; B2 ; C1 ; C2) est attribué au candidat. Le test est utilisé pour évaluer la capacité de personnes dont l'anglais n'est pas la langue maternelle à communiquer dans un environnement professionnel anglophone.

La certification s'adresse aux :

- Personnes dont l'anglais n'est pas la langue maternelle souhaitant évaluer leur niveau professionnel et le valider par une certification
- Personnes arrivant sur le marché du travail et désirant renforcer leur employabilité
- Personnes souhaitant dynamiser leur carrière sur un marché internationalisé
- Personnes souhaitant trouver un poste à l'international

Compétences attestées :

- Analyser une communication orale courte ou longue, en anglais, en identifiant les informations clés (sens, contexte, situation...) et spécifiques (opinions, attitudes, intentions, accords, désaccords...) et en prenant en compte le vocabulaire, le rythme de parole, la diction et le langage, afin de les exploiter dans un contexte professionnel
- Analyser une communication écrite courte ou longue en identifiant les informations clés et les informations spécifiques (détails du texte, opinions, intention et objectif de l'auteur) au sein d'un texte et tenant compte le vocabulaire, les collocations et structures grammaticales, afin de consulter des documents professionnels rédigés en anglais et d'en exploiter les informations
- Rédiger des textes et documents en anglais, en appliquant les règles de grammaire et en mobilisant le vocabulaire adapté, afin de transmettre des messages écrits à un public en situation professionnelle
- Communiquer oralement en anglais avec un ou plusieurs interlocuteurs, dans le cadre de prises de parole et de conversations, en utilisant de manière fluide la prononciation et l'intonation adéquates, en mobilisant le vocabulaire adapté et en appliquant les règles de grammaire, afin de transmettre un message oral à un public en situation professionnelle

Modalités d'évaluation :

- Mise en situation d'écoute
- Mise en situation de lecture
- Mise en situation d'écriture

- Mise en situation d'expression orale

Voie d'accès et prérequis :

Le cas échéant, prérequis à l'entrée en formation :

Le prérequis pour entrer dans le dispositif de formation certifiante est d'avoir pour projet, en tant que personne dont l'anglais n'est pas la langue maternelle, d'évaluer le niveau de compétences professionnelles en anglais et de le valider par une certification. Le projet est évalué d'après les motivations :

- Personnes arrivant sur le marché du travail et désirant renforcer leur employabilité
- Personnes souhaitant dynamiser leur carrière sur un marché internationalisé
- Personnes souhaitant trouver un poste à l'international

Le cas échéant, prérequis à la validation de la certification :

Les prérequis pour la validation de la certification sont :

- Remplir les prérequis à l'entrée en formation
- S'inscrire et réaliser les évaluations de certification